

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Dialogue d'Angondjé: le Comité de suivi des actes chez le Premier ministre

LA rencontre de lundi a permis au gouvernement d'étudier les mécanismes favorisant une meilleure traduction des recommandations des assises de l'année 2017 en textes de loi.

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

UNE délégation du bureau du Comité de suivi et d'évaluation des actes du Dialogue politique d'Angondjé, conduite par Éric Dodo Bouguendza pour le compte de la majorité et Thierry d'Argendieu Kombila pour l'opposition, a échangé récemment avec la cheffe du

gouvernement, Rose Christiane Ossouka Raponda. La rencontre a eu lieu à la Primature. La réunion à laquelle ont pris part certains membres du gouvernement a été l'occasion de dresser le bilan de l'ensemble de ses activités dudit Bureau. Il ressort que la mise en œuvre des actes du Dialogue politique tourne entre 60 et 63 %. Si le représentant de l'opposition a relevé des manquements dans le travail abattu, il se dit, to-

utefois, satisfait des avancées réalisées. Aussi, a-t-il souhaité que le gouvernement mette tout en œuvre pour que tous les actes issus des dites assises soient appliqués. De son côté, le porte-parole de la majorité, Éric Dodo Bouguendza a salué le travail abattu jusque-là par le Comité. Puis, a rappelé son fonctionnement qui consiste à travailler de concert avec le Parlement, le Conseil national de la démocratie (CND) et le gouvernement, pour traduire en textes juridiques les recommandations



Photo: DR

Le comité de suivi des actes du dialogue chez le Premier ministre.

d'Angondjé. Avant d'indiquer que cette structure continuera à veiller sur l'effectivité de l'ensemble des actes du Dialogue politique. Rappelons que les assises d'Angondjé qui se sont tenues du

28 mars au 26 mai 2017 avaient vu la participation de plusieurs partis politiques de tous bords confondus. D'autres formations politiques se réclamant de l'opposition radicale les avaient, quant à elles, boycottées.

Tribune des Partis politiques Et si c'était la vraie préoccupation

Lundi, une délégation du Comité de suivi et évaluation des actes du Dialogue d'Angondjé s'est rendue à la Primature où elle a été reçue par la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda. Cette délégation, conduite par Éric Dodo Bouguendza et Thierry d'Argendieu Kombila était composée des représentants de la majorité républicaine et sociale, et de ceux de l'opposition.

Il s'agissait, pour le bureau dudit Comité, de faire le bilan de ses activités. Mais aussi, de partager leurs préoccupations quant au rythme, plutôt lourd, de la mise en œuvre des recommandations des assises politiques tenues à Angondjé du 28 mars au 26 mai 2017, suite aux violences post-électorales de 2016 (lire ci-dessus).

Cette initiative intervient après celle, isolée, des représentants de l'opposition auprès de la Commission de l'Union africaine (UA). En effet, Thierry d'Argendieu Kombila, Mathieu Mboumba Nziengui et bien d'autres étaient, une semaine plus tôt, chez la coordonnatrice du Bureau de liaison de l'UA, Hortense Nguema Okome. Occasion pour eux de lui remettre, pour transmission au président de la Commission de l'UA, un mémorandum dénonçant "l'interruption unilatérale" du processus d'application des actes du Dialogue d'Angondjé par la majorité au pouvoir. Mieux, on apprendra par certains confrères, que ces derniers "exigent" le paiement de la solde mensuelle des membres du Comité de suivi des actes dudit Dialogue sur une période de 36 mois. Tout comme la prise en compte des recommandations pouvant impacter le quotidien des populations.

On imagine mal les hôtes de Rose Christiane Ossouka Raponda ne pas évoquer les difficultés de fonctionnement que rencontre leur structure, faute de moyens financiers et matériels. De ce point de vue, nombre d'observateurs et autres analystes de la vie politique estiment que ces différentes démarches ne sont pas tant motivées par le souci des membres du Comité de suivi pour la mise en œuvre totale des actes d'Angondjé. Selon eux, la vraie préoccupation serait d'amener le gouvernement à payer les arriérés de la solde mensuelle des membres dudit comité.

Ce qui n'est pas totalement faux. Surtout qu'on sait que nombre de ceux qui se passionnent encore du suivi des actes d'Angondjé sont tout, sauf à l'abri du besoin. Et nous de demander: si c'est un droit, pourquoi avancer masqués? Même si "l'argent n'aime pas le bruit..."

ONDOUBA'NTSIBAH

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
TASKFORCE POUR LE RÉGLEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE
ARRÊTÉ N° 006/ PR DU 24 JUIN 2020
TEL : +241 62 11 04 27/ +241 62 11 04 29



RÉPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre de la gestion active et efficiente du portefeuille de la dette, il a été créé à la Présidence de la République une Taskforce pour le règlement de la Dette Intérieure par **arrêté n° 006/PR du 20 juin 2020**.

Suite au lancement de ses travaux le 04 septembre 2020, elle a constaté que certaines entreprises ne se sont toujours pas manifestées.

A cet effet, elle informe à ces dernières que la date butoir de dépôt de dossier initialement prévue le mercredi 14 octobre 2020, est arrêtée au **samedi 24 octobre 2020 à 12h30**

Passé ce délai, toute créance non soumise sera forclosée.

Toutefois, afin de respecter les mesures barrières contre la propagation de la Covid-19, les entreprises concernées sont priées de bien vouloir préalablement contacter ses services aux numéros suivants : **+241 062 11 04 27/ 062 11 04 29.**

Fait à Libreville, le 16 Octobre 2020

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE



Taskforce Dette Intérieure